

Responsable de production de projets culturels

RNCP31168 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 6
Code(s) NSF	323
Formacode(s)	32135, 44067
Code(s) ROME	K1206, K1602, L1302, L1303
Type d'enregistrement	Enregistrement sur demande
Date d'échéance	07/08/2022

Certificateur(s)

ECAD CONSULTANTS · SIRET : 33115405400117

<https://www.iesa.fr/>

Partenaires habilités

23 organismes habilités, d'après la liste publiée par France compétences : 23 à former et organiser l'évaluation.

Organisme	SIRET	Habilitation
CIFACOM	48332570000027	Former et organiser l'évaluation
DIGITAL CAMPUS-ESARC-ESG SPORT LYON	75253547600440	Former et organiser l'évaluation
ECAD CONSULTANTS - IESA ART&CULTURE	33115405400091	Former et organiser l'évaluation
ESGCV	75253547600036	Former et organiser l'évaluation
ESGCV	75253547600150	Former et organiser l'évaluation
ESGCV	75253547600283	Former et organiser l'évaluation
ESGCV	75253547600317	Former et organiser l'évaluation
ESGCV	75253547600366	Former et organiser l'évaluation
ESGCV - 75253547600143	75253547600143	Former et organiser l'évaluation
ESGCV - 75253547600242	75253547600242	Former et organiser l'évaluation

Liste complète des 23 partenaires habilités : <https://data.aktaconseil.fr/certifications/rncp31168-responsable-de-production-de-projets-culturels/partenaires>

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

A compléter (Reprise)

ACTIVITÉS VISÉES

Le/la Responsable de production de projets culturels conçoit et met en œuvre la production d'événements (exposition spectacle par exemple) ou de produits culturels (livres, films, circuit touristique par exemple) et définit et organise les actions de médiation (visites guidées, livrets pédagogiques, ateliers artistique par exemple) qui y sont associées pour le compte d'établissements culturels (Musée, théâtre, cinéma, médiathèques ou salles polyvalentes), de compagnies ou d'artiste (arts plastiques, spectacle-vivant, cinéma et audiovisuel), d'entreprises de production ou

d'agences événementielles ou de communication, de collectivités territoriales ou d'offices touristiques. Il/elle assure l'organisation d'expositions, de spectacles ou de festivals, de films, la production de séries ou de documentaires ainsi que la réalisation d'événements culturels participant à la valorisation et à l'animation d'un patrimoine local. Pour chacune de ces productions, il/elle assure la prise en compte des publics visés en choisissant et organisant des actions de médiation leur permettant de mieux comprendre les œuvres présentées et de se les approprier. Il/elle intègre ces actions dans le projet culturel.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Capacités attestées :

Définir et monter le projet culturel à produire : définition artistique, publics visés, les intervenants, les lieux, dates de diffusion, budget.

Gérer le budget et l'administration juridique et réglementaire du projet : budget, finances, financements, contrats, propriétés artistique, droits d'auteurs assurances.

Organiser et mettre en œuvre la production et la diffusion du projet : mise en œuvre, contractualisation et suivi des prestataires, suivi de l'évolution du calendrier du projet.

Produire et mettre en œuvre les actions et les outils de médiation : choix et réalisation des outils de médiation écrits ou de médiations orales, recrutement et formations des médiateurs

Assurer la promotion et la communication du projet par la mise en place d'une communication adaptée aux professionnels ou aux publics (communiqués de presse, publicité, site internet)

Blocs de compétences

RNCP31168BC01 — Assurer la promotion et la communication du projet

LISTE DE COMPÉTENCES

Descriptif :

Mettre en place une campagne de promotion et de communication

Concevoir et réaliser les outils de communication

Modalité d'évaluation :

cas pratique et mise en situation professionnelle dans le cadre de la définition d'une campagne de communication en fonction d'un projet et d'un budget donné. Le candidat devra proposer et produire un plan média presse et web avec un communiqué et un dossier de presse, des outils de communication print (affiches flyers...etc) et créer un mini site web et d'une campagne sur le web.

Présentation et soutenance orale.

RNCP31168BC02 — Gérer le budget et l'administration juridique et réglementaire du projet

LISTE DE COMPÉTENCES

Descriptif :

Suivre, gérer et négocier le budget et la trésorerie

Rédiger les dossiers de financement

Gérer administrativement et socialement les différents intervenants

Assurer la conformité et la sécurité du projet avec le droit et la réglementation

Modalité d'évaluation :

Cas pratiques sur la gestion budgétaire d'une production comprenant la rédaction de documents administratifs et financier comme des contrat de production, CERFA, contrats et payes, demandes d'autorisations et la rédaction d'un dossier de mécénat à destination d'entreprise privée. Présentation et soutenance orale.

RNCP31168BC03 — Définir et monter le projet culturel

LISTE DE COMPÉTENCES

Descriptif :

Définir le projet culturel en termes d'actions et de besoins artistiques

Définir les actions de médiation adaptées

Rechercher et sélectionner les différents intervenants

Rechercher et négocier les financements et les lieux de diffusion

Modalité d'évaluation :

cas pratique sur la rédaction d'un dossier de production pour lequel le/la candidat/e doit faire une présentation

détaillée du projet artistique dans ses aspects conceptuels et techniques, La définition et la présentation des actions de médiation, Le budget prévisionnel et sa ventilation et l'identification des partenaires et présentation argumentée .
Présentation et soutenance orale

RNCP31168BC04 — Produire et mettre en œuvre les actions et les outils de médiation

LISTE DE COMPÉTENCES

Descriptif :

Concevoir les actions, outils et supports de médiation

Piloter la fabrication des outils de médiation

Mettre en place et animer des actions de médiation seul ou à l'aide de médiateurs

Modalité d'évaluation :

mise en situation professionnelle avec la mise en place d'une stratégie de médiation et sa mise en œuvre pour une institution culturelle dans le cadre d'un travail de groupe. Le candidat/es devront produire un document écrit définissant des actions de médiation en fonction des publics visés ainsi que les outils de médiation, la recherche de publics et de personnes relais pour la médiation, la mise en œuvre des actions de médiation Présentation et soutenance orale

RNCP31168BC05 — Organiser et mettre en œuvre la production et la diffusion du projet

LISTE DE COMPÉTENCES

Descriptif :

Organiser et coordonner les missions des acteurs et suivre la mise en œuvre de la production

Organiser et coordonner la mise en place de la production dans un ou plusieurs lieux de diffusion

Modalité d'évaluation :

cas pratiques d'après un cas réel d'entreprise sur les caractéristiques d'un lieu de diffusion : équipes logistiques, techniques et lieu de diffusion. Le/La candidat/e devra produire un document écrit établissant la liste des intervenants nécessaires et leurs principales missions ; le retro planning de production et le cahier des charges de trois des principaux intervenants Présentation et soutenance orale

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Le/la responsable de production et de médiation de projet culturel peut travailler dans le secteur des expositions, du spectacle-vivant (théâtre, danse, musique, arts de la rue et cirque), du cinéma et de l'audiovisuel ou du patrimoine et pour des institutions culturelles publiques ou privées, spécialisées ou polyvalentes : centres culturels, musées, lieux d'exposition, théâtre, médiathèque, cinéma, salles de spectacle, festival, monuments historiques. Ces institutions peuvent aller d'une dizaine à plusieurs centaines de salariés. Dans les institutions de taille importante, il/elle pourra travailler soit dans un service de la production ou de la programmation, soit celui des publics. Il/elle peut également travailler pour des sociétés de production ou de communication événementielle, ou directement pour des artistes ou des compagnies. Dans ce dernier cas, il peut travailler comme salarié de l'artiste ou de la compagnie ou en indépendant pour plusieurs artistes et compagnies qui mutualisent leurs moyens pour financer un poste de responsable de production et de médiation. Si certaines sociétés de production ou agences événementielles peuvent être de taille importante, la majorité des structures citées ne comptent que quelques salariés.

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

Selon les lieux où il/elle exerce ou le projet sur lequel il/elle travaille il peut occuper des fonctions :

Liées à la production, programmation et à la diffusion : Responsable de diffusion/distribution; Coordinatrice/chargée culturelle; Chargé/responsable de production; Chargé de mission; Administratrice / programmation; Administrateur de contrats/ gestionnaire répartition des droits; Responsable de produits de tourisme culturel; Manager /assistant de Galerie/apporteur d'affaires; Chargée des relations exposants

Liées à la médiation, la communication et à la politique des publics : Chargé de développement des publics; Chargée de communication; Médiateur culturel/socio culturel; Guide conférencier/accompagnateur; Responsable des publics; chargé/e des projets pédagogiques

RÈGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

A compléter (Reprise)

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Très faible (1/5) Moyenne pondérée par l'emploi ; les familles ci-dessous s'échelonnent de 1 à 3 sur 5.
Facteurs principaux	Intensité d'embauche, Non-durabilité de l'emploi, Non-attractivité salariale
Salaire médian (mensuel)	1 959 €
Familles professionnelles (FAP)	U1X80 — Professionnels des spectacles · tension 1/5 (Très faible) V5X81 — Professionnels de l'animation socioculturelle · tension 3/5 (Modérée)
Projets de recrutement (BMO 2026)	93 613
Jugés difficiles à recruter	33 %
Emplois saisonniers	53 %
Familles professionnelles (FAP)	U1X80 — Professionnels des spectacles V5X81 — Professionnels de l'animation socioculturelle

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation initiale, Formation continue, Apprentissage, Contrat de professionnalisation, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

En apprentissage ou contrat de professionnalisation : Cursus en 3 ans* :

- Etre titulaire d'une certification de niveau 4, d'un bac, ou d'un diplôme équivalent (diplôme étranger...),
- Avoir effectué un cursus de formation en alternance de 36 mois (contrat d'apprentissage ou de professionnalisation) préparant au passage et à l'obtention de la certification chez le certificateur ou un partenaire conventionné.

v Cursus en 2 ans :

- Etre titulaire d'une certification de niveau 4, d'un bac, ou d'un diplôme équivalent (diplôme étranger...), ou et avoir validé 60 crédits ECTS ; - Et avoir effectué un cursus de formation en alternance de 24 mois (contrat d'apprentissage ou de professionnalisation) préparant au passage et à l'obtention de la certification visée chez le certificateur ou un partenaire conventionné ;

v Cursus en 1 an :

- Etre titulaire d'une certification de niveau 5, d'un bac+2, ou d'un diplôme équivalent (diplôme étranger...), ou avoir validé 120 crédits ECTS, - Et avoir effectué un cursus de formation en alternance de 12 mois (contrat d'apprentissage ou de professionnalisation) préparant au passage et à l'obtention de la certification visée chez le certificateur ou un partenaire conventionné ;

En formation professionnelle :

- Et avoir effectué un cursus de formation préparant au passage et à l'obtention de la certification visée chez le certificateur ou un partenaire conventionné.

ET : o Etre titulaire d'une certification de niveau 5, d'un bac+2, ou d'un diplôme équivalent (diplôme étranger...), ou avoir validé 120 crédits ECTS, et justifier d'une expérience professionnelle dans le secteur visé de minimum de 24 mois, OU o Être titulaire d'un titre ou diplôme de niveau 4, d'un bac et justifier d'une expérience professionnelle dans le secteur visé de minimum de 36 mois,

Dérogations spécifiques :

Si le candidat ne dispose pas de l'expérience professionnelle ou du diplôme requis, le candidat devra présenter un dossier démontrant sa capacité à valider la certification professionnelle (VAP, attestation employeur ou autres preuves d'une expérience professionnelle, personnelle ou associative permettant l'acquisition de compétences connexes...). Ce dispositif de valorisation des acquis se rapprocherait d'une VAE Mixte

COMPOSITION DU JURY — FORMATION INITIALE, FORMATION CONTINUE, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION, VAE

- Le/la Président/e du jury professionnel/le extérieur représentant/e de la profession Employeur/euses nommé/e par le directeur de l'IESA
- Le/la représentant/e des professions Salarié/es
- Le/la directeur/trice ou son/sa représentant/e
- Un/e enseignant/e formateur/trice
- Un/e responsable pédagogique

Parmi les membres du jury, 40 % sont membres extérieurs représentant/es à parts égales des Salarié/es et des Employeur/euses

COMPOSITION DU JURY — APPRENTISSAGE

- Le/la Président/e du jury professionnel/le extérieur représentant/e de la profession Employeur/euses nommé/e par le directeur de l'IESA
- Le/la représentant/e des professions Salarié/es
- Le/la directeur/trice ou son/sa représentant/e
- Un/e enseignant/e formateur/trice
- Un/e responsable pédagogique

Parmi les membres du jury, 40 % sont membres extérieurs représentant/es à parts égales des Salarié/es et des Employeur/euses

Financement en alternance (NPEC)

Niveau de prise en charge d'un contrat d'apprentissage par les OPCO, fixé par France compétences par branche professionnelle (CPNE).

Prise en charge usuelle	7 702 €
Selon la branche	6 300 € – 7 980 €
Prise en charge	Branches concernées
7 702 €	Valeur par défaut · 206 branches
7 980 €	CPNE de l'édition de livres, de l'édition phonographique et de l'édition de musique, CPNEF Spectacle Vivant, CPNEF de l'audiovisuel
7 849 €	CPNEFP dans les établissements d'enseignement privés sous contrat
7 070 €	CPNEF de la Publicité
7 000 €	CPNEF des Espaces de Loisirs, d'Attractions et Culturels (ELAC)
6 300 €	CPNE de l'ingénierie, des services informatiques et du conseil

Base légale

Date d'échéance de l'enregistrement	07/08/2022
--	------------

Liens avec d'autres certifications

ANCIENNES VERSIONS

RNCP25470

NOUVELLE(S) CERTIFICATION(S)

RNCP37040

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF

<http://www.iesa.fr>

<http://www.iesa.fr>

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/31168/>